

A full-length portrait of Aimé Richardt, a French philosopher and theologian. He is depicted standing, wearing a white cassock with a blue sash and a white cape. He holds a black hat in his right hand and rests his left hand on a book. The background is a dark, dramatic setting with a red curtain and a bookshelf.

Aimé Richardt

# Bossuet

*Conscience  
de l'Église de France*





Bossuet

## Du même auteur

*Fénelon*, In Fine, 1993. Grand prix d'Histoire de l'Académie française 1994.

*Bourdaloue*, In Fine, 1995.

*Colbert et le colbertisme*, Tallandier, 1997.

*Louvois, le bras armé de Louis XIV*, Tallandier, 1998.

*Le Soleil du Grand Siècle*, Tallandier, 2000. Prix Hugues Capet 2000.

*Massillon*, In Fine, 2001.

*Le Jansénisme*, François-Xavier de Guibert, 2002.

*La Régence*, Tallandier, 2003. Préface de Madame la Comtesse de Paris.

*Les Savants du Roi-Soleil*, François-Xavier de Guibert, 2003. Préface de Christian Poncelet, président du Sénat.

*Saint Robert Bellarmin*, François-Xavier de Guibert, 2004.

*Les Médecins du Grand Siècle*, François-Xavier de Guibert, 2005.

*Louis XV, le mal-aimé*, François-Xavier de Guibert, 2006. Préface du prince Jean de France.

*La Vérité sur l'affaire Galilée*, François-Xavier de Guibert, 2007.

*Luther*, François-Xavier de Guibert, 2008.

*Calvin*, François-Xavier de Guibert, 2009.

*Érasme*, François-Xavier de Guibert, 2010.

*Henri VIII et le schisme anglican*, Cerf, 2012.

*Saint François de Sales et la Contre-Réforme*, François-Xavier de Guibert, 2013.

*Jean Huss, précurseur de Luther*, François-Xavier de Guibert, 2013.

Aimé RICHARDT

**Bossuet**  
**(1627-1704)**  
**Conscience**  
**de l'Église de France**

*Préface de Mgr Roland Minnerath,  
archevêque de Dijon*

FRANÇOIS-XAVIER DE  GUIBERT

© **Groupe Artège, 2014**  
François-Xavier de Guibert  
10, rue Mercœur - 75011 Paris  
9, espace Méditerranée - 66000 Perpignan

*www.artege.fr*

ISBN : 978-2-7554-0574-3  
ISBN pdf : 978-2-7554-0576-7

## Préface

*Notre auteur est connu pour ses nombreuses biographies de personnages des <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles, qu'il excelle à présenter de manière claire et bien documentée. Il n'hésite pas à aborder des sujets complexes, comme l'affaire Galilée ou encore Luther et Calvin. Personne ne sera surpris que Bossuet, l'aigle de Meaux, trouve sa place parmi ces biographies, entre Fénelon qu'il avait combattu et saint François de Sales qu'il admirait.*

*J'ai d'autant plus de plaisir à préfacier cet ouvrage que, Dijonnais depuis dix ans, j'avais fait mon premier exposé en classe de seconde sur notre grand Bossuet. Depuis lors, j'ai pu mieux me rendre compte que le personnage était immense. Il me fait penser à ces témoins du passage d'un âge dans un autre.*

*Comme Sidoine Apollinaire qui, retiré dans ses terres d'Aquitaine, regardait finir le monde antique et s'installer les royaumes germaniques. Ou encore Dante qui vivait dans la première Renaissance alors que son esprit était rempli du Moyen Âge. On pourrait aussi penser à nous qui voyons décliner l'Europe, formée par la pensée judéo-chrétienne, laisser la place au vide qu'un Augustin avait ressenti, quant à lui, au moment de se jeter dans la rédaction de La Cité de Dieu.*

*Le Dijonnais Bossuet a fait le tour de la culture littéraire et théologique de son temps. Il croyait ce qu'il disait. Il était juste effaré de voir ce monde auquel il croyait se dérober sous ses pieds. Bossuet croyait en l'ordre immuable de la société chrétienne, en l'autorité de Dieu qu'incarne le roi sacré à Reims. Il était, comme le dit l'auteur, une sorte de « conscience de l'Église de France », Église gallicane dont il rédige lui-même la fameuse Déclaration des Quatre Articles de 1682, où l'épiscopat en corps se soumettait au roi plutôt qu'au pape en des formules qui rappellent les thèses conciliaristes du concile de Constance et de la Pragmatique Sanction de Bourges (1438). Ces thèses ont été explicitement condamnées par le premier concile du Vatican (1870). C'est pourquoi nous pouvons*

*lire Bossuet comme un suprême témoin de son temps... à jamais révolu.*

*Notre auteur ouvre souvent les guillemets pour donner la parole au grand orateur du grand siècle ou encore pour laisser sa plume nous entraîner dans le mouvement d'une langue qu'il maîtrise à la perfection. À la lecture de ce livre, on s'apercevra que Bossuet, à qui sont dédiées une place et une statue à Dijon, n'est pas si éloigné des interrogations contemporaines sur le sens de l'histoire, sur ce qui est transitoire et ce qui demeure.*

† Roland MINNERATH  
Archevêque de Dijon

# CHAPITRE I

## Une jeunesse ardente et studieuse

«Le Seigneur l'a conduit par la main, l'a enseigné, l'a  
préservé comme la prunelle de son œil...»  
Dt 32,10

«La belle ville! J'y vois plus de cent clochers!» s'écriait François I<sup>er</sup> en découvrant Dijon depuis les derniers contreforts du Morvan. Avec sa cathédrale Saint-Bénigne, ses églises Saint-Jean, Saint-Philibert, Notre-Dame, ses maisons à pignon, ses hôtels patriciens et parlementaires, la capitale de la Bourgogne est encore l'une des plus belles villes de France. Au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle, elle était aussi l'une des plus riches, avec Paris, Lyon et Rouen. Le négoce des vins de Bourgogne (sa rivalité avec Beaune est demi-millénaire) fait toujours d'elle une cité prospère. C'est dans cette métropole provinciale que naquit, le 27 septembre 1627, un garçon qui allait devenir célèbre, Jacques-Bénigne Bossuet, cinquième enfant de Bénigne Bossuet et de Marguerite Mochet d'Azu.

Cette ancienne famille bourguignonne était originaire de Seurre, petite ville sur la rive gauche de la Saône, à quelques lieues au sud de Dijon. De lignée paysanne, elle s'était enrichie à la fin du Moyen Âge, probablement dans la draperie.

D'après François Gaquère, «la première pièce d'archives portant le nom des Bossuet remonte à l'an 1428. Il s'écrivait alors, et s'écrivit jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, "Boussuet" ». Le Boussuet en question exerçait la profession de charron; la famille s'en prévaudra plus tard en gravant dans ses armoiries trois roues avec une devise indiquant une origine paysanne et vigneronne : «Bois boussu est bon.»

Bossuet lui-même, lorsqu'il sera évêque de Meaux, mettra à l'honneur, dans ses armoiries épiscopales, les roues de ses ancêtres, et reprendra le calembour familial : «De ce bois tortu

et raboteux, qui n'a rien de beau, sortent les pampres dont les montagnes sont couronnées... De là, sort la fleur la plus odorante, de là, la grappe, de là, le raisin, de là, le vin, et le plus délicieux de tous les fruits», écrira-t-il dans ses *Méditations sur l'Évangile*.

En l'an 1461, on trouve mention, dans les registres de la Chambre des comptes de Dijon, d'un Perrin-Bossuet, employé à l'état de la Maison de Philippe le Bon. D'après Ledieu, secrétaire de Bossuet, il y avait une tradition familiale qui les faisait descendre d'un maître d'hôtel d'un des derniers ducs de Bourgogne. En 1496, on trouve trace de deux frères, Jacques et Étienne Boussuet, tenant respectivement les rôles, l'un d'un prêtre, l'autre d'un prince, dans le *Mystère de saint Martin*, drame de 10 457 vers composé en l'honneur du patron de la ville de Seurre ; notons que la représentation dura trois jours à raison de deux séances par jour !

En 1503, les mêmes Jacques et Étienne Boussuet firent un procès devant le parlement de Dijon, à une dame Claudine, veuve d'un certain Jacquot Boussuet. En 1513, les deux frères assurèrent, par un acte notarié, la fondation « d'une grande messe solennelle et perpétuelle pour leurs parents décédés ». Cette même année, Étienne (qualifié de « noble homme et saige ») est maire de la ville de Seurre où il habite, place du Marché, une maison qu'il a fait construire en 1504. Le fils d'Étienne, que l'on a coutume d'appeler Étienne II, habita lui aussi cette maison. Il fut tantôt échevin, tantôt maire de Seurre, et eut quatre enfants, dont Antoine Boussuet qui vint s'installer à Dijon en 1543, où il fut nommé clerc et auditeur de la Chambre des comptes. Il acquit, à ce titre, la noblesse héréditaire, prenant pour armoiries « trois roues d'or sur champ d'azur ». Antoine avait épousé Jehanne Richard, fille de seigneurs bourguignons, et de cette union naquirent deux fils, Jacques et André. André Boussuet devait quitter Dijon pour Auxonne où il épousa Marguerite Margeret, et succéda à son beau-père dans la gestion du grenier à sel d'Auxonne. André et Marguerite eurent sept enfants, dont l'un retient notre attention, Jacques Bossuet, l'aïeul et

le parrain de l'«Aigle de Meaux». Jacques Bossuet étudia le droit; en 1577, il fut nommé conseiller à la Cour et commissaire aux Requêtes du palais de Dijon. C'était un homme digne et courageux. Le royaume de France baignait alors dans une sombre atmosphère de guerre civile; Henri III, moribond, avait reconnu son beau-frère, le roi Henri de Navarre, comme héritier du trône des lys. Mais depuis que le fils de Catherine de Médicis avait fait assassiner le duc de Guise par les gentilshommes de sa garde ordinaire, la ville de Paris, soumise à la Sainte Ligue, avait déposé son roi. Beaucoup de cités avaient suivi la capitale, dont Dijon. Le duc de Mayenne, frère du duc de Guise, était gouverneur de la capitale de la Bourgogne qu'il avait gardée sous sa coupe. Le parlement de Dijon n'avait pas reconnu Henri IV et s'était rallié à la coalition catholique en 1588, à l'exception de quelques conseillers et maîtres de requêtes. Ceux-ci s'étaient retirés au château de Thoste d'abord, puis à Flavigny, et enfin à Semur-en-Auxois, petite ville fortifiée où ils constituèrent un autre parlement. Ils avaient eu le courage – car ils risquaient leur tête – de reconnaître le Béarnais comme seul souverain de la France, alors que les ligueurs avaient proclamé roi le vieux cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X, puis avaient proposé la couronne à l'infante d'Espagne, fille de Philippe II.

Jacques Bossuet faisait partie de ces magistrats intrépides. En 1594, le roi Henri ayant renoncé solennellement au protestantisme, ses fidèles se trouvèrent confortés; l'année suivante, Jacques Bossuet et ses collègues revinrent à Dijon en vainqueurs. Henri IV leur fit l'honneur d'une déclaration émouvante: «Je veux que ceux de Semur rentrent devant, en signe de leurs services, ils ont suivi ma fortune, ils se fussent perdus avec moi... Je le veux!»

Bien plus tard, parlant devant Louis XIV de la stupeur douloureuse qui frappa le peuple lorsque fut connue la nouvelle de l'assassinat d'Henri IV, Bossuet le décrivait en ces termes: «Il n'y a personne de nous qui ne se souvienne d'avoir ouï souvent raconter ce gémissement universel à son père ou à son grand-père, qui n'ait encore le cœur attendri de ce qu'il a

ouï réciter des bontés de ce grand roi envers son peuple, et de l'amour extrême de son peuple envers lui.»

En 1612, Jacques Bossuet fut élu maire de Dijon ; magistrat intègre et scrupuleux, il fut toujours réélu. Il était bon, mais ferme, en particulier à l'égard des ordres religieux, fort turbulents à l'époque (Capucins, Jacobins, Feuillants, Chartreux, Jésuites). « Jacques Bossuet [observe Victor Giraud], ce grave et religieux magistrat, fut un maire très "laïque", peu disposé en tout cas à excepter du droit commun les membres du clergé régulier ; lui aussi avait été touché par l'esprit gallican. »

Jacques Bossuet avait épousé en 1579 Claudine Bretagne, fille d'un conseiller noble, au parlement. Ils eurent huit enfants, cinq filles et trois fils. Les trois fils furent Claude, Bénigne, le père du grand Bossuet et Jacques. Claude nous intéresse particulièrement car c'est lui qui, plus tard, habitant Dijon, garda chez lui et eut le soin de Jacques-Bénigne après le départ de son père pour Toul. Conseiller au parlement de Dijon et commissaire aux Requêtes de 1610 à 1642, Claude Bossuet fut un magistrat droit et ferme. Il noua avec le Grand Condé des relations fort étroites qui furent précieuses plus tard pour son neveu. En 1647, devenu gouverneur de Dijon par la mort de son père Henri de Bourbon, le prince de Condé désigna Claude Bossuet comme vicomte-maieur<sup>1</sup> de la ville. Les trois roues d'or en champ d'azur furent à l'honneur sur les jetons municipaux.

Bénigne Bossuet, père du futur évêque, naquit en 1592. Il épousa le 25 février 1618 Marguerite Mochet, elle-même de fort bonne famille. L'entente entre les Bossuet et les Mochet était parfaite, on s'estimait réciproquement. À la fin du règne d'Henri III, Claude Mochet d'Azé était avocat au parlement de Dijon et partisan de la cause des Valois. Les royaux l'envoyèrent emprunter quarante mille écus et lever des hommes (cinq cents reîtres et deux cents lansquenets) en Allemagne et en Suisse. Cet homme de robe prouva qu'il pouvait être aussi un homme d'épée ; il combattit aux côtés du Béarnais à la bataille d'Arques,

---

1. Maieur, du latin *major*. Maire d'une commune.

défendit Saint-Jean-de-Losnes dont il avait été nommé gouverneur, contre les attaques des partisans de la Ligue. Lorsque Henri IV eut reconquis son royaume, Claude Mochet d’Azun pouvait légitimement prétendre à la reconnaissance du roi Henri. Mais celui-ci avait trop de dévouements à récompenser et surtout trop de consciences à acheter. Claude Mochet fut simplement nommé au Conseil des États de Bourgogne avec une assez médiocre rente de fonction (200 livres par an). Il connut une nouvelle période de gloire lorsqu’il fut nommé président du Tiers de Dijon aux États généraux de 1614, réunis par la régente Marie de Médicis. Ami de Jacques Bossuet, il eut le bonheur de marier sa fille au fils de ce dernier, bien que Bénigne Bossuet ait été, disait-on, «de médiocre génie». Voilà donc l’ascendance du futur «Aigle de Meaux» plantée. Deux grands-pères possédant une forte personnalité, craignant et honorant Dieu, estimés de leurs concitoyens, ayant une haute idée de leurs devoirs d’État et indéfectiblement fidèles, quoi qu’il arrivât, et quoi qu’il pût leur en coûter, à la couronne et à la personne du roi.

Jacques Bossuet ne mourra qu’en novembre 1634, soit au milieu du règne de Louis XIII ; il avait le plus grand respect pour «Monsieur le Cardinal» de Richelieu, qui avait reçu du roi les pleins pouvoirs, bien qu’il lui résistât parfois. Le grand-père du jeune Jacques-Bénigne était un homme juste et bon, mais ferme. Connaissant le peu de capacités de son fils, il avait pris en main le gouvernement de son ménage, et exerçait une pleine autorité sur ses petits-enfants. C’est à lui que Jacques-Bénigne Bossuet doit sa première éducation, aussi dut-il ressentir cruellement sa perte. Son propre père, magistrat sans grande envergure, ne le remplaça jamais dans son cœur.

Bénigne et Marguerite étaient venus s’installer chez Jacques Bossuet dès 1624, dans la grande maison – trop grande pour l’aïeul – du 10 de la place Saint-Jean. En 1626, Bénigne remplaça son beau-père Claude Mochet au Conseil des États de Bourgogne. On le rencontre en 1630, où il aida à calmer la révolte des vigneron et paysans bourguignons (sédition de Lanturelus) en

obtenant du roi Louis XIII le retrait – moyennant rachat – de l'édit qui avait déclenché la révolte. En 1631, peut-être à la suite de cette action, Bénigne fut nommé substitut du procureur général au parlement de Bourgogne.

C'est donc au 10 de la place Saint-Jean, à Dijon, que naquit le 27 septembre 1627 Jacques-Bénigne Bossuet. Son grand-père, Jacques Bossuet, qui lisait la Bible en attendant la naissance, s'écria: *Dominus circumduxit eum, et docuit, et custodivit, quasi pupillam oculi* («Le Seigneur l'a conduit par la main, l'a enseigné, l'a préservé comme la prunelle de son œil»).

Jacques-Bénigne Bossuet fit montre d'une intelligence précoce. Dès 1635, il fut décidé qu'il serait d'Église, position respectable où, sous le regard de Dieu, on pouvait bien faire son chemin. S'il répugnait plus tard à recevoir les ordres majeurs, il serait toujours temps d'acheter une charge pour ce jeune homme visiblement doué. Le 6 décembre 1635, Jacques-Bénigne reçut des mains de Sébastien Zamet, évêque de Langres, à la fois le sacrement d'eucharistie et la tonsure. En 1638, le père de Jacques-Bénigne Bossuet fut nommé conseiller au parlement de Metz, qui tenait ses assises à Toul. Il dut cette nomination à son oncle Antoine de Bretagne, qui y était premier président. En quittant la Bourgogne, Bénigne Bossuet et sa femme mirent Jacques-Bénigne et son frère Antoine en pension chez leur oncle Claude – appelé Bossuet d'Aiseray. Les deux enfants étaient alors externes au collège des Godrans, tenu par les jésuites.

Le collège des Godrans avait été fondé en 1581 par le président Odinet Godrans. À l'époque où Jacques-Bénigne le fréquentait (de 1635 à octobre 1642), le cycle des études comprenait quatre années de grammaire, deux années d'humanités et deux années de philosophie. Les élèves se recrutaient parmi les fils des Messieurs de la Cour et du Parlement, des officiers de la Chambre des comptes, des gentilshommes de Bourgogne et des riches bourgeois et commerçants de Dijon. Ils étaient nombreux (655 pendant l'année scolaire 1639-1640).